



Nations Unies

60 RÉALISATIONS DE L'ONU QUI ONT CHANGÉ LE MONDE

L'ONU a été fondée après une guerre dévastatrice pour stabiliser les relations internationales et jeter des bases plus solides pour la paix future.

Face à la menace d'une guerre nucléaire et de conflits régionaux persistants, le maintien de la paix est devenu une préoccupation centrale de l'ONU et les activités des Casques bleus comptent parmi celles qui ont la plus grande visibilité.

Mais l'ONU ne s'occupe pas seulement de maintenir la paix et de régler des conflits. Souvent dans la plus grande discréction, elle s'emploie à améliorer les conditions de vie partout dans le monde.

La liste des domaines d'action de l'ONU est longue : la survie et l'épanouissement de l'enfant, la protection de l'environnement, les droits de l'homme, la santé et la recherche médicale, la lutte contre la pauvreté et pour le développement économique, le développement du secteur agricole et la gestion de la pêche, l'éducation, la promotion de la femme, les secours en cas de catastrophe et de situations d'urgence, les voyages aériens et maritimes, les utilisations pacifiques de l'énergie atomique, les droits des travailleurs, et on pourrait poursuivre l'énumération. Ce n'est là qu'un bref aperçu de ce que l'ONU et les organes qui la composent ont accompli depuis sa création, en 1945.

1 Maintien de la paix et de la sécurité

Les 63 missions de maintien de la paix et d'observation que l'ONU a déployées dans les points chauds du globe au cours des 60 dernières années ont contribué à rétablir le calme et aidé de nombreux pays à se relever de conflits. L'ONU dirige aujourd'hui 17 opérations de maintien de la paix situées aux quatre coins du monde, composées de 88 500 hommes et femmes courageux, provenant de 119 pays différents, qui acceptent d'aller là où les autres ne peuvent ou ne veulent se rendre.

2 Rétablissement de la paix

Depuis les années 90, l'ONU a participé au règlement de nombreux conflits, soit directement, soit en apportant son appui à des tierces parties, notamment dans les pays suivants : El Salvador, Guatemala, Namibie, Cambodge, Mozambique, Afghanistan, Sierra Leone, Burundi et Soudan (conflit Nord-Sud). Des recherches ont montré que l'action de l'ONU en matière de rétablissement et de maintien de la paix et de prévention des conflits était un élément déterminant dans la diminution (40 %) du nombre de conflits qui s'est produite depuis les années 90 à l'échelle mondiale. Par la diplomatie et d'autres formes d'action préventive, l'ONU a désamorcé nombre de conflits potentiels et, grâce à ses missions de paix sur le terrain, elle administre les situations d'après conflit et consolide la paix.

3 Lutte contre la prolifération nucléaire

Depuis plus de 50 ans, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) envoie ses experts partout dans le monde pour inspecter des sites nucléaires et vérifier que les matières nucléaires soumises à garanties sont utilisées à des fins pacifiques. À ce jour, l'AIEA a établi des accords de garantie avec 163 États.

4 Promotion du développement

L'ONU s'est attachée à améliorer les conditions de vie, les compétences et le potentiel humains partout dans le monde. Depuis 2000, son action est guidée par les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Pratiquement tous les financements destinés à l'aide au développement proviennent de contributions versées par les États Membres. Ainsi, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), qui est présent dans 166 pays, appuie des projets visant à combattre la pauvreté, promouvoir la bonne gouvernance, réagir aux

crises et protéger l'environnement. Quant au Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), il est présent dans 155 pays, où il contribue à la protection de l'enfance, aux campagnes de vaccination, à la lutte contre le VIH/sida et à l'éducation des filles. La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) aide les pays en développement à tirer le meilleur parti des possibilités commerciales qui se présentent à eux. La Banque mondiale, qui accorde aux pays en développement des prêts et des subsides, a soutenu plus de 10 000 projets de développement depuis 1947.

5. Développement de l'Afrique

Les intérêts de l'Afrique demeurent au premier plan des priorités de l'ONU. En 2001, les chefs d'État africains ont adopté un plan pour le continent, qu'ils ont appelé le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). L'Assemblée générale a décidé en 2002 que le NEPAD serait le cadre principal d'acheminement de l'aide internationale vers ce continent, qui en reçoit 38 %, soit la part la plus importante des budgets du système des Nations Unies alloués au développement. Tous les organismes des Nations Unies ont des programmes particuliers en faveur de l'Afrique.

6. Des solutions mondiales aux changements climatiques

Le problème des changements climatiques appelle une solution mondiale. L'ONU a été à la pointe dans ce domaine, en dressant l'état des connaissances scientifiques en la matière et en élaborant une solution politique. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, qui rassemble 2 000 spécialistes de la question, publie des évaluations complètes tous les cinq à six ans : en 2007, il a confirmé que l'évolution des climats était une réalité et que l'activité humaine en était une des premières causes. Les 192 membres de la Convention-cadre sur les changements climatiques négocient un accord à long terme qui devrait aider les pays à réduire les émissions à effet de serre et à s'adapter aux changements climatiques. Dans ce domaine, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et d'autres institutions des Nations Unies ont effectué un important travail de sensibilisation de la société à ces problèmes.

7. Assistance aux États face aux changements climatiques

L'ONU aide les pays en développement à réagir aux problèmes posés par les changements climatiques. Vingt-sept institutions des Nations Unies ont créé un partenariat et uni leurs efforts pour y faire face. Le Fonds pour

l'environnement mondial, par exemple, qui rassemble le Programme des Nations Unies pour le développement, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et la Banque mondiale, finance des projets dans les pays en développement. Instrument financier de la Convention-cadre sur les changements climatiques, il permet de distribuer quelque 250 millions de dollars par an à des projets axés sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables et les moyens de transport écologiquement viables.

8. Protection de l'environnement

L'ONU s'occupe activement des problèmes environnementaux mondiaux. Lieu de négociation et de recherche de consensus, l'Organisation cherche des solutions à des problèmes mondiaux tels que les changements climatiques, la détérioration de la couche d'ozone, les déchets toxiques, la disparition de forêts et d'espèces ou encore la pollution de l'air et de l'eau. Faute de solution à ces problèmes, c'est la viabilité même des marchés et des économies qui est en jeu car la dégradation de l'environnement appauvrit le « capital » naturel dont dépendent la survie et la croissance de l'humanité.

9. Promotion des droits de l'homme

Depuis qu'en 1948, l'Assemblée générale a adopté la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'ONU a favorisé la conclusion de dizaines d'accords généraux sur les droits politiques, civiques, économiques, sociaux et culturels. En examinant des communications individuelles, les organes de l'ONU qui s'occupent des droits de l'homme ont appelé l'attention du monde sur des cas de torture, de disparition, de détention arbitraire et d'autres atteintes aux droits de l'homme, et créé une pression internationale qui a poussé les gouvernements à mieux respecter les droits de l'homme.

10. Promotion de la démocratie

L'ONU œuvre en faveur de la démocratie dans le monde entier, notamment en aidant les citoyens de nombreux pays à participer à des élections libres et régulières. Elle a fourni des services de conseils et d'assistance électorale et assuré dans plus de 100 pays la supervision des résultats de scrutins souvent historiques, comme en Afghanistan, en Afrique du Sud, au Burundi, au Cambodge, en El Salvador, en Iraq, au Mozambique, au Népal, en République démocratique du Congo, ou encore au Timor-Leste.

11. Promotion des droits de la femme

L'un des objectifs à long terme de l'ONU est d'améliorer la condition de la femme et de donner à celle-ci les

moyens de mieux maîtriser son destin. Elle a organisé la première Conférence mondiale sur la femme de l'histoire (Mexico, 1975) puis deux autres conférences qui se sont tenues pendant la Décennie internationale de la femme (1976-1985) et, enfin, la Conférence de Beijing; ces grandes assemblées ont permis de définir des mesures prioritaires en faveur de la promotion des droits de la femme et de l'égalité des sexes. La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, de 1979, qui a été ratifiée par 185 pays, a favorisé la promotion des droits de la femme dans le monde entier.

12. Poursuite des criminels de guerre

En jugeant des criminels de guerre, les tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda ont contribué au développement du droit international humanitaire et du droit pénal international en matière de génocide et d'autres crimes de droit international. Ces deux tribunaux ont aidé à rétablir la paix et la justice dans les pays concernés. La Cour pénale internationale est une cour permanente indépendante qui enquête sur les crimes les plus graves relevant du droit international – génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre – et en juge les auteurs lorsque les autorités nationales compétentes n'en ont pas la volonté ou la capacité. Elle a ouvert des enquêtes sur plusieurs situations, à savoir en République démocratique du Congo, dans le nord de l'Ouganda, au Darfour (Soudan) et en République centrafricaine, et est d'ores et déjà l'élément central du système de justice pénale internationale. Des juridictions spéciales pour la Sierra Leone et le Cambodge, créées avec l'appui de l'ONU, poursuivent des auteurs d'atteintes graves au droit international telles que des massacres et des crimes de guerre.

13 Chute de l'apartheid en Afrique du Sud

En imposant des mesures allant de l'embargo sur les armes à une convention contre la ségrégation dans les manifestations sportives, l'ONU a été l'un des principaux artisans de la chute de l'apartheid en Afrique du Sud. En 1994, des élections auxquelles tous les Sud-Africains ont été autorisés à participer en toute égalité ont abouti à la constitution d'un gouvernement multiracial.

14 Lutte pour l'autodétermination et l'indépendance

Lorsque l'ONU a été créée en 1945, 750 millions de personnes, soit près d'un tiers de la population mondiale, vivaient dans des territoires non autonomes, dépendant de puissances coloniales. L'ONU a contribué à l'accession à l'indépendance de plus de 80 pays, qui sont aujourd'hui des États souverains.

15. Renforcement du droit international

Plus de 510 traités multilatéraux, portant sur des domaines aussi divers que la protection des droits de l'homme, la lutte contre le terrorisme ou la criminalité internationale, la protection des réfugiés, le désarmement, l'organisation du commerce, la gestion des produits de base ou encore les océans, ont été négociés et conclus grâce aux efforts de l'ONU.

16. Aide humanitaire aux réfugiés

Depuis 1951, plus de 50 millions de réfugiés fuyant la guerre, la violence ou la persécution ont reçu une aide du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés qui œuvre sans relâche, souvent de concert avec d'autres organismes. Le Haut-Commissariat cherche des solutions à long terme ou « durables » en aidant les réfugiés à rentrer chez eux si les conditions le permettent, à s'intégrer dans leur pays d'asile ou encore à s'installer dans un pays tiers. Plus de 25 millions de réfugiés, demandeurs d'asile et déplacés, des femmes et des enfants pour la plupart, reçoivent l'assistance de l'ONU, sous forme de vivres, d'abris, de soins médicaux, d'éducation et d'aide au rapatriement.

17. L'aide aux réfugiés de Palestine

Soutenu par la volonté de la communauté internationale d'instaurer une paix durable entre Israéliens et Palestiniens, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient a répondu aux besoins essentiels de quatre générations de réfugiés palestiniens en matière de santé, d'éducation, de services sociaux, de microfinancement et d'aide humanitaire. Aujourd'hui, au Moyen-Orient, plus de 4,4 millions de réfugiés sont inscrits auprès de l'Office.

18. Lutte contre la pauvreté rurale dans les pays en développement

Le Fonds international de développement agricole (FIDA) offre des dons ou des prêts à faible intérêt aux populations rurales très pauvres. Depuis 1978, le FIDA a investi plus de 10 milliards de dollars, aidant ainsi plus de 300 millions d'hommes et de femmes à accroître leurs revenus et à assurer la subsistance de leur famille. Aujourd'hui, le FIDA est présent dans 81 pays en développement, où il soutient plus de 200 programmes et projets.

19. Amélioration de la condition de la femme

L'ONU a contribué à améliorer la condition de la femme et à promouvoir l'égalité des sexes. Dans plus de 100 pays, le Fonds de développement des Nations Unies pour la

femme (UNIFEM) finance des projets visant à éliminer la violence faite aux femmes, à faire reculer le VIH/sida, à aider les femmes à participer à la vie politique et à protéger leur sécurité économique – en améliorant, par exemple, leur accès au travail et leurs droits fonciers et autres droits de succession. L’Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW) contribue à améliorer la qualité de vie de la femme et à promouvoir ses droits par la recherche, la formation et le renforcement des capacités dans les domaines de la sécurité, des migrations et de la gouvernance. Toutes les institutions des Nations Unies sont tenues d’intégrer l’amélioration de la condition de la femme dans leur action.

20 Promotion de la santé maternelle et de la santé procréative

En soutenant le droit de chacun de décider du nombre de ses enfants et de l’espacement des naissances par le biais de programmes de planification familiale volontaire, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) a aidé les individus à faire des choix en toute connaissance de cause et permis aux familles, et aux femmes en particulier, de mieux maîtriser leur sort. C’est ainsi que dans les pays en développement, les femmes ont aujourd’hui moins d’enfants (trois enfants en moyenne, contre six dans les années 60), et que la croissance démographique mondiale s’est ralentie. La réduction du nombre de grossesses s’accompagne d’une réduction de la mortalité maternelle et du nombre d’avortements effectués dans des conditions précaires. Lorsque le Fonds a commencé ses activités en 1969, moins de 20 % des couples planifiaient leur famille; cette proportion est aujourd’hui de 63 %. En association avec plusieurs partenaires, il fournit également l’aide d’un personnel qualifié lors de l’accouchement et l'accès à des soins obstétricaux d'urgence pour réduire la mortalité maternelle. Le FNUAP appuie des initiatives relatives à la maternité dans quelque 90 pays.

21. L'eau potable

Pendant la première Décennie internationale de l’approvisionnement en eau potable organisée par l’ONU (1981-1990), plus d’un milliard de personnes ont eu accès à de l’eau potable pour la première fois de leur vie. En 2002, c’était le cas de 1,1 milliard de personnes de plus. En 2003 (Année internationale de l’eau douce), l’ONU a rappelé qu’il était essentiel de protéger cette ressource précieuse. L’objectif poursuivi par la deuxième Décennie internationale de l’eau (2005-2015) est de réduire de moitié le nombre d’êtres humains qui n’ont pas accès à l’eau potable.

22 Lutte contre le VIH/sida

Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) coordonne l’action menée à l’échelle mondiale contre cette pandémie, qui touche quelque 33 millions de personnes. Présent dans plus de 80 pays, il s’efforce d’assurer un accès universel aux services de prévention et de soins, de réduire la vulnérabilité des personnes et des collectivités et d’atténuer les conséquences de l’épidémie. ONUSIDA coordonne l’action de 10 institutions spécialisées de l’ONU.

23 Éradication de la variole

Au terme de 13 ans d’efforts, l’Organisation mondiale de la Santé a pu déclarer la variole éradiquée dans le monde entier en 1980, succès qui a permis d’économiser environ un milliard de dollars en vaccins et en suivi, soit trois fois le coût de l’élimination même du fléau.

24 Élimination de la polio

Grâce à l’Initiative mondiale pour l’éradication de la poliomyélite, opération la plus importante menée à ce jour par la communauté internationale dans le domaine de la santé, la bataille contre la poliomyélite est presque gagnée puisque la maladie ne sévit plus que dans quatre pays (l’Afghanistan, l’Inde, le Nigéria et le Pakistan). Dirigée par l’Organisation mondiale de la Santé, l’UNICEF, le Rotary International et les U.S. Centers for Disease Control and Prevention, l’Initiative a permis de sauver de la paralysie près de 5 millions d’enfants. Cette maladie qui, naguère encore, frappait des enfants dans 125 pays du monde, est en passe d’être éradiquée.

25 Lutte contre les maladies tropicales négligées

L’Organisation mondiale de la Santé est venue à bout de la cécité des rivières (onchocercose) dans 10 pays d’Afrique de l’Ouest et a permis de mettre en culture quelque 25 millions d’hectares de terres arables. En 1991, l’action menée par des organismes de l’ONU en Afrique du Nord avait abouti à l’élimination de la lucilie bouchère, parasite qui se nourrit de chair humaine et animale. La dracunculose (maladie du ver de Guinée) est sur le point d’être éradiquée, et d’autres maladies tropicales telles que la lèpre, qui a été éliminée dans 116 pays sur 122, la filariose, la bilharziase et la maladie du sommeil (trypanosomiase humaine africaine) sont aujourd’hui bien maîtrisées.

26 Lutte contre la propagation des épidémies

L’Organisation mondiale de la Santé a contribué à l’arrêt de la propagation du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS), qui risquait de toucher tous les continents,

grâce à l'alerte mondiale qu'elle a donnée et aux consignes de sécurité d'urgence qu'elle a diffusées à l'intention des voyageurs en mars 2003. Sur les 200 épidémies sur lesquelles l'OMS enquête tous les ans, 15 à 20 exigent une réponse internationale. C'est le cas notamment de la méningite, de la fièvre jaune, du choléra et de la grippe.

27 Mobilisation en faveur de la vaccination universelle

La vaccination sauve plus de 2 millions de vies chaque année. Grâce à l'action de l'Organisation mondiale de la Santé, de l'UNICEF, d'autres organisations et des autorités publiques de nombreux pays, on estime que le taux de couverture pour le vaccin combiné diphtérie/coqueluche/tétanos est passé de 20 % en 1980 à environ 79 % aujourd'hui. De 2000 à 2006, le nombre de décès dus à la rougeole a baissé de 91 % en Afrique, et de deux tiers à l'échelle de la planète. Les obstacles au recours à de nouveaux vaccins sont progressivement levés et les contacts créés dans le cadre des campagnes de vaccination sont mis à profit pour distribuer des moustiquaires traitées à l'insecticide (lutte contre le paludisme) ou des compléments en vitamine A (lutte contre la malnutrition).

28 Réduction de la mortalité infantile

En 1990, 1 enfant sur 10 n'atteignait pas l'âge de 5 ans. Grâce à la réhydratation par voie orale, à l'assainissement de l'eau et à d'autres mesures prises dans les domaines de la santé et de la nutrition par des organismes des Nations Unies, les taux de mortalité infantile dans le monde en développement sont tombés à moins de 1 pour 12 en 2006. L'objectif est désormais de réduire des deux tiers, d'ici à 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans par rapport à 1990.

29 Création d'un cadre propice à l'activité économique

L'ONU a soutenu l'activité économique, en négociant des normes techniques universellement acceptées dans des domaines aussi divers que la statistique, le droit commercial, les régimes douaniers, la propriété intellectuelle, l'aviation, les transports et les télécommunications, et en réduisant les coûts des transactions. Elle a créé des bases propices aux investissements dans les pays en développement en favorisant la stabilité politique et la bonne gouvernance, en luttant contre la corruption, et en encourageant l'adoption de politiques économiques avisées et de cadres juridiques favorables à l'entreprise.

30 Appui à l'industrie dans les pays en développement

Par le biais de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), l'ONU a servi d'intermédiaire à la coopération industrielle Nord-Sud et Sud-Sud en encourageant l'esprit d'entreprise, les investissements, les transferts de technologie et un développement industriel rentable et durable. Elle a aidé les pays à faire face au choc de la mondialisation et à atténuer la pauvreté.

31 Aide aux victimes des catastrophes

En cas de catastrophes naturelles et de situations d'urgence, l'ONU mobilise et coordonne l'assistance aux victimes, en collaboration avec les gouvernements, la Croix-Rouge ou le Croissant-Rouge, les grandes organisations spécialisées et les principaux donateurs. Ses campagnes de levées de fonds lui permettent de réunir chaque année plusieurs milliards de dollars destinés à l'aide d'urgence.

32 Réduction des conséquences des catastrophes naturelles

Grâce à son système d'alerte rapide, renseigné par des milliers de capteurs et de satellites, l'Organisation a pu prévoir avec une plus grande exactitude les phénomènes météorologiques et les périodes prolongées de sécheresse, évitant à des millions de personnes les conséquences désastreuses de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme. De même, elle rassemble et diffuse des informations sur les déversements de pétrole et les fuites chimiques et nucléaires et contribue à ce que l'aide alimentaire aux régions touchées par la sécheresse soit distribuée de manière efficace.

33 Secours aux victimes du tsunami

Moins de 24 heures après le tsunami qui a dévasté les pays riverains de l'océan Indien le 26 décembre 2004, des équipes d'évaluation et de coordination des catastrophes ont été dépêchées dans les zones les plus durement touchées. L'ONU est immédiatement venue en aide aux rescapés, apportant au cours des six premiers mois suivant la catastrophe des vivres à plus de 1,7 million de personnes, un toit à plus de 1,1 million de sans-abri, de l'eau potable à plus d'un million de personnes et des vaccins contre la rougeole à plus de 1,2 million d'enfants. La fourniture rapide et efficace de secours humanitaires a permis d'éviter l'apparition d'épidémies et de nouvelles pertes en vies humaines après la catastrophe.

34 Protection de la couche d'ozone

Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'Organisation météorologique mondiale (OMM) ont tous deux contribué à révéler l'appauvrissement de la couche d'ozone. Grâce au Protocole de Montréal, les États du monde entier éliminent progressivement la production et la consommation des substances chimiques responsables de ce problème. La mise en œuvre du Protocole a permis d'éviter des millions de cas mortels de cancer de la peau dus à l'exposition aux rayons ultraviolets.

35 Déminage

L'ONU dirige les efforts internationaux de déminage dans quelque 42 pays et territoires, notamment en Afghanistan, en Angola, en Bosnie-Herzégovine, en Iraq, au Mozambique et au Soudan, où les mines tuent ou mutilent des milliers d'innocents chaque année. Elle apprend aux populations concernées à respecter les consignes de prudence, aide les victimes à devenir autosuffisantes, appuie les États qui décident de détruire leurs stocks de mines et plaide en faveur d'une adhésion universelle aux traités en la matière.

36 Fourniture de vivres aux plus défavorisés

Le Programme alimentaire mondial (PAM), qui est la plus grande organisation humanitaire du monde, nourrit en moyenne chaque année plus de 90 millions de personnes dans 80 pays différents, des réfugiés et des déplacés pour la plupart. L'aide alimentaire du PAM est axée sur les besoins particuliers de ceux qui souffrent de la faim et des femmes et des enfants qui sont ses premières victimes. Le PAM cible systématiquement les plus démunis et les plus affamés. Dans le cadre de ses projets d'alimentation scolaire, il fournit des déjeuners ou des repas à emporter gratuits à près de 20 millions d'élèves – pour seulement 0,25 dollar des États-Unis par repas. Il a accumulé une expérience en logistique des télécommunications d'urgence qui lui permet d'acheminer rapidement de l'aide dans les situations les plus dangereuses et les plus difficiles. Outre un personnel qui, à plus de 90 %, travaille directement sur le terrain, le PAM dispose d'un réseau mondial d'avions, de bateaux, d'hélicoptères, de camions et, le cas échéant, d'ânes, de chameaux et d'éléphants grâce auquel il peut atteindre les plus démunis. Le Programme plaide universellement la cause des affamés, en s'adressant aussi bien aux particuliers qu'aux responsables politiques.

37 Lutte contre la faim

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dirige l'action internationale menée

pour libérer le monde de la faim. Présente dans les pays développés comme dans les pays en développement, la FAO est une instance neutre où tous les pays négocient sur un pied d'égalité les politiques à suivre et les accords à conclure. Elle aide les pays en développement à moderniser et améliorer leur secteur agricole ainsi que leurs pratiques sylvicoles et halieutiques et à assurer une bonne alimentation à tous.

38 Prévention de la surexploitation des ressources halieutiques

Soixante-dix pour cent des principaux stocks de poissons à valeur marchande sont surexploités. La FAO surveille l'activité de la pêche au niveau mondial et l'état des stocks de poissons sauvages; elle collabore également avec les États pour améliorer la gestion des fonds de pêche, mettre fin à la pêche illicite, promouvoir un commerce responsable sur le plan international et protéger les espèces et les environnements fragiles.

39 Interdiction des produits chimiques toxiques et des pesticides

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants vise à éliminer certains des produits chimiques les plus dangereux. Ratifiée par 150 pays, cette Convention porte sur 12 pesticides et substances chimiques industrielles nocives, susceptibles d'entraîner la mort, d'endommager le système nerveux et le système immunitaire, de provoquer des cancers et des troubles de la procréation et d'entraver la croissance de l'enfant. D'autres conventions et plans d'action des Nations Unies contribuent à préserver la biodiversité, à protéger les espèces menacées, à lutter contre la désertification, à dépolluer les mers et à limiter la circulation transfrontalière des déchets dangereux.

40 Protection de la santé des consommateurs

Pour garantir la sûreté des aliments en circulation sur les marchés, la FAO et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ont défini des normes pour plus de 230 produits alimentaires, fixé des limites de sécurité sanitaire pour plus de 3 000 polluants alimentaires, et réglementé le conditionnement, le transport et le stockage des aliments. Des normes d'étiquetage et de description des produits ont été créées afin que le consommateur puisse acheter en connaissance de cause.

41 Lutte contre le terrorisme

L'ONU assure la coordination de l'action des États Membres contre le terrorisme. En 2006, l'Organisation a adopté la toute première stratégie mondiale de lutte anti-

terroriste. Les programmes et organismes des Nations Unies ont aidé les États à mettre en pratique la stratégie commune, en leur fournissant une assistance juridique et en favorisant la coopération internationale. L'ONU a aussi été la première à mettre en place un cadre juridique de lutte contre le terrorisme international. Seize instruments juridiques internationaux ont été négociés sous ses auspices, dont des traités concernant des questions telles que la prise d'otages, le détournement d'avions, les attentats à la bombe, le financement du terrorisme et, tout récemment, le terrorisme nucléaire.

42 Assistance pour résoudre des grands différends internationaux

En prononçant des jugements et en donnant des avis consultatifs, la Cour internationale de Justice contribue à régler des différends internationaux relatifs à des questions territoriales (notamment les frontières maritimes), aux relations diplomatiques, à la responsabilité des États, aux prises d'otages, au traitement des étrangers ou encore au recours à la force.

43 Amélioration des relations commerciales mondiales

La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) aide les pays en développement à négocier des accords commerciaux et à obtenir un traitement préférentiel pour leurs exportations. Ainsi, des accords internationaux sur les produits de base ont été conclus afin de garantir des prix équitables pour les pays en développement, que la CNUCED a aidés à améliorer et à diversifier leur production et leur infrastructure commerciale, et à s'intégrer dans l'économie mondiale.

44 Promotion de réformes économiques

La Banque mondiale et le Fonds monétaire international aident un grand nombre de pays à améliorer leur politique économique, notamment en leur apportant une aide financière ponctuelle leur permettant de rééquilibrer la balance des paiements et en assurant la formation de responsables des finances publiques.

45 Droit de la mer

L'ONU a pris la tête de l'action de la communauté internationale pour soumettre l'exploitation des océans à une réglementation unique. La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (1982), aujourd'hui presque universellement acceptée, donne un cadre juridique à toutes les activités intéressant les mers et les océans. Elle énonce des règles relatives à l'établissement de zones maritimes, aux droits et aux devoirs des États côtiers et de ceux sans

littoral, notamment en ce qui concerne la navigation, la protection de l'environnement marin, la recherche dans le domaine des sciences de la mer et la protection des ressources biologiques marines. Elle prévoit également des mécanismes relatifs au règlement des différends.

46 Amélioration des transports aériens et maritimes

Les organismes des Nations Unies ont défini des normes de sécurité pour les transports aériens et maritimes. L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) a contribué à faire de l'avion le mode de transport le plus sûr. En 1947, les accidents d'avion avaient fait 590 victimes, sur un total de 21 millions de voyageurs aériens; en 2007, le nombre des victimes était de 581, sur un total de 2,2 milliards de voyageurs. De même, l'Organisation maritime internationale (OMI) a contribué à rendre les transports maritimes plus sûrs et les mers plus propres. Le nombre des naufrages a diminué, de même que le nombre des décès; les cas de pollution sont en baisse, notamment la pollution par le pétrole, et la pollution de l'air et la pollution par les eaux usées sont mieux contrôlées – et ce, alors même que le volume des marchandises transportées par mer ne cesse d'augmenter.

47 Lutte contre la criminalité internationale

En coopération avec les États et d'autres organisations, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime lutte contre la criminalité transnationale organisée en offrant une aide juridique et technique visant à combattre la corruption, le blanchiment d'argent, le trafic de stupéfiants et le trafic de migrants, ainsi qu'en renforçant les systèmes de justice pénale. Il soutient les pays dans leur lutte contre le terrorisme, dirige à l'échelle mondiale la lutte contre le trafic des êtres humains et, de concert avec la Banque mondiale, aide les pays à récupérer les avoirs volés par des dirigeants corrompus. L'Office a joué un rôle clef dans l'élaboration et l'application d'importants traités internationaux, tels que la Convention des Nations Unies contre la corruption et la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée.

48 Lutte antidrogue

L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime s'est attaché à réduire l'offre et la demande de drogues, en se fondant sur les trois principales conventions des Nations Unies relatives au contrôle des stupéfiants. Il aide également les pays à améliorer leurs politiques en matière de santé et de sécurité, de prévention, de traitement et de répression de la toxicomanie. Ses efforts ont permis d'inverser la tendance de la consommation de stupéfiants,

après 25 années de hausse, et ont fait échec à une pandémie. Néanmoins, certains pays et régions restent vulnérables à l'instabilité provoquée par la culture et le trafic de stupéfiants, raison pour laquelle l'Office est particulièrement actif en Afghanistan, dans les pays andins, en Asie centrale, au Myanmar et en Afrique de l'Ouest.

49 Promotion d'un travail décent

L'Organisation internationale du Travail (OIT) a fixé des normes et des principes fondamentaux concernant les droits au travail, tels que la liberté d'association et le droit de négocier collectivement, l'élimination du travail forcé, l'abolition du travail des enfants et l'élimination de la discrimination sur le lieu du travail. La promotion de l'emploi, la protection sociale universelle et le dialogue social entre les organisations d'employeurs et de travailleurs et les gouvernements constituent l'essentiel des activités de l'OIT.

50 Alphabétisation et éducation dans les pays en développement

Aujourd'hui, 83 % des adultes des pays en développement savent lire et écrire et 84 % des enfants fréquentent l'école primaire. L'objectif est désormais de faire en sorte que, d'ici à 2015, tous les enfants achèvent l'école primaire. Des programmes ciblés ont permis de faire passer le taux d'alphabétisation des femmes dans les pays en développement de 36 % en 1970 à 79 % en 2007. L'objectif est désormais de faire en sorte que, d'ici à 2015, toutes les filles achèvent l'école primaire et l'école secondaire.

51 Mobilisation universelle en faveur des enfants

De l'Afghanistan au Liban et du Soudan à l'ex-Yougoslavie, l'UNICEF a milité en faveur de l'institution de «jours de tranquillité» et de l'ouverture de «couloirs de paix» afin de pouvoir acheminer les vaccins et les secours dont les enfants pris dans des conflits armés ont le plus grand besoin. La Convention relative aux droits de l'enfant a été transposée dans le droit interne de 193 pays. À la suite de la session extraordinaire de l'ONU consacrée aux enfants en 2002, 190 gouvernements se sont fixé des objectifs assortis de délais dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la protection contre les sévices, l'exploitation et la violence, et de la lutte contre le VIH/sida.

52 Conservation des sites historiques, culturels, architecturaux et naturels

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a aidé 137 pays à protéger des monuments anciens et des sites historiques, culturels et naturels. Elle a négocié des conventions internationales

afin de protéger les biens culturels, la diversité culturelle et sauvegarder des sites culturels et naturels exceptionnels. C'est ainsi que plus de 850 sites ont été répertoriés et inscrits au Patrimoine mondial de l'humanité en raison de leur valeur universelle exceptionnelle.

53 Échanges universitaires et culturels

L'UNESCO et l'Université des Nations Unies encouragent la coopération universitaire et scientifique, le développement de réseaux dans l'enseignement supérieur et la promotion de l'expression culturelle, notamment celle des minorités et des peuples autochtones.

54 Promotion de la créativité et de l'innovation

L'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) favorise la protection des droits de propriété intellectuelle, mécanisme destiné à faire reconnaître et à récompenser les inventeurs et les créateurs tout en protégeant l'intérêt public. En encourageant la créativité humaine, le système de la propriété intellectuelle fait reculer les limites de la science et de la technologie, enrichit la littérature et les arts et contribue au développement, partout dans le monde.

55 Promotion de la liberté de la presse et de la liberté d'expression

Pour que le public puisse bénéficier partout d'une information libre et pluriculturelle, l'UNESCO soutient le développement et l'indépendance des médias, notamment des journaux et des radiodiffuseurs. Elle dénonce les atteintes les plus graves à la liberté de la presse, à savoir l'emprisonnement et l'assassinat de journalistes.

56 Amélioration de la situation du logement et de l'urbanisme

Les villes abritent aujourd'hui la moitié de l'humanité. Concentrant une grande partie de la production et de la consommation, elles sont des creusets de prospérité et des laboratoires d'innovation sociale et économique. Mais elles sont également des lieux de maladie, de criminalité, de pollution et de pauvreté. Dans les pays en développement, les habitants des bidonvilles constituent plus de 50 % de la population urbaine; pour la plupart, ils ont un logement des plus précaires, sans eau courante ni égouts. Le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-HABITAT) dirige plus de 150 projets et programmes techniques dans une cinquantaine de pays; avec les autorités nationales, les pouvoirs locaux et les organisations non gouvernementales, il cherche des solutions novatrices, comme le fait d'assurer la sécurité de jouissance aux habitants pauvres des milieux urbains,

ce qui favorise en retour les investissements dans les logements et les services sociaux de base.

57 Amélioration des services postaux

L'Union postale universelle (UPU) facilite les échanges postaux internationaux, favorisant la communication sociale, culturelle et commerciale entre particuliers et entreprises grâce à sa gamme de produits et services postaux modernes. Quelque 660 000 bureaux de poste forment le plus grand réseau physique de distribution de lettres et de colis et de transfert d'argent au monde. L'Internet et les nouvelles technologies ont ouvert de nouveaux débouchés aux services postaux, notamment dans les domaines du commerce électronique, des marchandises commandées en ligne ne pouvant être expédiées électroniquement. Assurant le lien indispensable entre les opérations physiques, numériques et financières, la poste est un partenaire clef du développement partout dans le monde.

58 Promotion des droits des handicapés

L'ONU est à l'avant-garde de la lutte pour l'égalité pleine et entière des handicapés et la promotion de leur participation à la vie sociale, économique et politique. Elle a démontré que les handicapés sont une richesse pour la société, et négocié le premier traité axé sur la protection et la promotion de leurs droits et de leur dignité : la Convention internationale globale et intégrée pour la protection et la promotion des droits et de la dignité des personnes handicapées, entrée en vigueur en 2008.

59 Amélioration des télécommunications mondiales

L'Union internationale des télécommunications (UIT), qui rassemble des représentants des gouvernements et du secteur, a pour objectif de développer et de coordonner le fonctionnement des réseaux et des services mondiaux de télécommunications. Elle a coordonné l'utilisation commune du spectre radiophonique, promu la coopération internationale en assignant des orbites satellites, œuvré à améliorer l'infrastructure des télécommunications dans le monde en développement et négocié des normes mondiales qui assurent l'interconnexion parfaite d'un vaste éventail de systèmes de communications. Du service Internet à large bande aux dernières technologies sans fil, de la navigation aéronautique et maritime à la radioastronomie et à la météorologie par satellite, des services de téléphone et de télécopie à la diffusion télévisée et aux réseaux de la prochaine génération, l'UIT continue d'œuvrer pour connecter le monde. Ses activités ont permis au secteur des télécommunications de devenir une industrie mondiale qui représente 1,3 billion de dollars.

60 Amélioration de la situation des peuples autochtones

L'ONU a braqué les projecteurs sur les injustices infligées aux peuples autochtones (entre 370 et 500 millions de personnes vivant dans 90 pays), qui sont parmi les groupes humains les plus défavorisés et les plus vulnérables au monde. Crée en 2000, l'Instance permanente sur les questions autochtones, qui compte 16 membres, s'attache à améliorer le sort des peuples autochtones partout dans le monde, par le développement, la culture, la protection des droits de l'homme et de l'environnement, l'éducation et la santé.

Prix Nobel de la paix attribués à l'Organisation des Nations Unies

- 2007** • Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
- 2005** • L'Agence internationale de l'énergie atomique et son Directeur général, Mohamed ElBaradei
- 2001** • Les Nations Unies et son Secrétaire général, Kofi Annan
- 1988** • Les Forces de maintien de la paix des Nations Unies
- 1981** • Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
- 1969** • L'Organisation internationale du Travail
- 1965** • Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance
- 1961** • Dag Hammarskjöld, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies
- 1954** • Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
- 1950** • Ralph Bunch, Directeur de la Division de la tutelle de l'ONU